UNION NATIONALE
DES ENTREPRISES
DE COIFFURE

Pays de la Loire

UNEC & VOUS

HORS SÉRIE

Octobre/Novembre 2021

Spécial Adhésion

2022

HORS SÉRIE : SPÉCIAL ADHÉSION 2022

Sommaire

3 Être utile par passion

4-5 Pourquoi adhérer ?

7 Le plein d'économies

8-9 Paroles d'adhérents

10 Place aux stages !

11-13 Cahier adhérents

14 Show devant !

15 Collection Coiffeur en France

17 CMA : adoptez le refléxe BM

18-19 A votre service !

21-22 Bulletin d'adhésion

23 Annonces

23 Librairie

Être utile par passion

L'Union nationale des entreprises de coiffure est la 1ère organisation professionnelle du secteur.

Au niveau national, sa mission est, notamment, d'être associée au côté des autres partenaires sociaux, aux différentes négociations menées avec le gouvernement (convention collective, dossier retraite, sécurité sociale ...) et d'être force de proposition sur la formation professionnelle initiale (apprentissage) et continue.

En région, l'UNEC Pays de la Loire vous accompagne au quotidien dans la gestion de votre entreprise en facilitant vos démarches administratives :

- Pour les formations de vos salariés et de vous-même : nous nous occupons de tout !
- La rédaction de vos contrats de travail, la mise en place des procédures disciplinaires, la gestion de la fin de contrat (rupture conventionnelle, licenciement pour inaptitude ...) : les documents que nous vous rédigeons sont spécifiques à VOTRE salon.
- La vérification de la conformité de l'affichage obligatoire, du DUER ...
- La présentation des avantages et réductions négociés auprès de nos partenaires (Assurances fracture et inaptitude, Sacem, produits et équipements...).
- Et bien d'autres services encore...

Tous les jours, nous sommes à votre écoute et à vos côtés !

«Seul on va plus vite,
ensemble on va plus loin.»

Magali BARANTIN
Présidente Union nationale des entreprises de coiffure des Pays de la Loire

SUIVEZ-NOUS !

Union Nationale des Entreprises de Coiffure des Pays de la Loire - 3 rue Vasco de Gama - 44800 Saint Herblain
Tél : 02.40.71.06.54 - www.unec-pdl.fr - contact@unec-pdl.fr
UNEC Départementales (voir coordonnées sur www.unec-pdl.fr)
UNEC - 24 rue Erlanger - 75016 PARIS
Magazine trimestriel - Directeur de la publication : Magali Barantin - Rédacteur en chef : Nathalie Departout - Crédit photos : UNEC PDL, Freepik, Pixabay, Adobe
Maquette, régie publicitaire : Delphine Pouzet - Impression : VAL PG
Édition de Octobre/Novembre 2021 - Dépôt légal : ISSN 2680-140X

Pourquoi adhérer ?

Pour tous les services, les avantages et les infos dont j'ai besoin au quotidien

Que vous adhériez à l'Union nationale des entreprises de coiffure pour la première fois ou que vous renouvelliez votre adhésion, connaissez-vous tous les avantages que vous apporte l'adhésion à l'Unec Pays de la Loire ? Si vous faites le compte de tous les services, les réductions, les conseils dans vos démarches au quotidien, l'adhésion annuelle est très rapidement rentabilisée !

ACCOMPAGNEMENT SUR LA RÈGLEMENTATION SOCIALE & JURIDIQUE

- Toutes vos réponses par téléphone, email ou sur RDV
- Rédaction de vos contrats de travail CDI, CDD, avenants
- Établissement des documents suite à une rupture ou une fin de contrat
- Déclaration préalable d'embauche (DPAE) faite par nos soins

DOCUMENTS SPÉCIFIQUES & AFFICHAGE OBLIGATOIRE

- **Aide à la mise en place du DUERP ou document unique**
- **Bilan et fourniture des affichages règlementaires obligatoires**
- **Convention collective à jour offerte**
- **Tarifs préférentiels sur tous les documents spécifiques « coiffure »**

REMISE SUR LES STAGES UNEC

- Réduction de 50 € / stage

Sans oublier la gestion complète de vos dossiers (salariés et chefs d'entreprise) en lien avec l'OPCO EP et le FAFCEA

EVÈNEMENTIEL & TENDANCES

- Réunions d'actualités sur les sujets qui vous intéressent, dans chaque département
- Salons (MCB à Paris, Beauté Sélection à Nantes)
- 2 collections annuelles Coiffeurs en France avec livret de coupes et vidéos
- Concours coiffure nationaux et régionaux

SERVICE PETITES ANNONCES

- Gratuité pour les adhérents sur le site www.unec-pdl.fr
- Tarifs préférentiels sur le magazine Unec & Vous

TARIFS NÉGOCIÉS

- Boutique en ligne le coiffeurpro.com
- Réduction sur les droits SACEM
- Assurance incluse : assurance fracture entraînant une perte d'activité
- Offres partenaires nationaux et régionaux

MAGAZINE UNEC & VOUS

- Le seul magazine régional dédié aux coiffeurs professionnels !
- 4 numéros par an

Inclus le cahier central avec les informations juridiques, fiscales, sociales : une mine d'informations

NEWSLETTERS D'INFORMATION

- Toute l'information en temps réel : l'actualité de la profession, les règlements et les lois, les nouveaux dispositifs, les offres spéciales etc...

ESPACE ADHÉRENT SUR LE SITE

- Accès 24/24h à votre espace adhérent sur www.unec-pdl.fr

Tous vos documents utiles, guides en téléchargement. Demandez vos codes d'accès !

REPRÉSENTATIVITÉ DE LA PROFESSION

- Défense des intêrets des coiffeurs
- Lobbying auprès des instances étatiques
- Dialogue social

OFFRE PARRAINAGE

Votre adhésion à - 50% !

*Le parrain : adhérent en 2021 + le filleul : nouvel adhérent (non adhérent en 2020-21) = vos 2 adhésions à - 50%**

** Conditions détaillées de l'offre sur www.unec-pdl.fr*

TARIFS ADHÉSION ANNUELLE UNEC PAYS DE LA LOIRE

Nos tarifs sont adaptés à chaque professionnel : avec ou sans salarié(s), à domicile

SALON PRINCIPAL - 310 € TTC
(par prélèvements : 31 €/mois sur 10 mois)

SALON SANS SALARIÉ - 280 € TTC
(par prélèvements : 28 €/mois sur 10 mois)

SALON SECONDAIRE - 88 € TTC
(par prélèvements : 8.80 €/mois sur 10 mois)

COIFFEUR À DOMICILE - 137 € TTC
(par prélèvements : 13.70 €/mois sur 10 mois)

Bulletin d'adhésion pages 21/22 ou téléchargeable sur notre site www.unec-pdl.fr / rubrique adhésion

INNOVATION : 9 BREVETS*

[Metal Detox]

La garantie professionnelle pour vos colorations, balayages et décolorations.

Le 1er protocole** qui neutralise et détoxifie les cheveux du métal.

-87%*** de casse, résultat couleur 100% optimisé****
Compatible avec toutes marques de coloration ou décoloration

Scannez avec votre téléphone pour en savoir plus sur
Metal Detox

L'ORÉAL
PROFESSIONNEL
PARIS

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter notre équipe commerciale au 06 42 12 20 60.

*En France, 7 brevets délivrés et 2 brevets en cours d'homologation **L'Oréal Professionnel ***Test instrumental, pretraitement + procédure technique + Shampoing + masque ****Pas d'impact sur l'éclaircissement - L'ORÉAL SA au capital de 111 971 315 Euros – Siège social : 14, rue Royale 75008 Paris - RCS Paris 632 012 100.

Le plein d'économies

Grâce aux partenariats et aux offres négociées par l'Unec

L'adhésion UNEC Pays de la Loire inclue de nombreux avantages «partenaires» : des offres négociées exclusivement pour nos adhérents, pour tous vos besoins : assurances, produits, équipements, logiciels, sécurité, abonnements ...

NOUVEAU

COLLECTIF ENERGIE

Expert en achat d'énergie.

Profitez d'une offre collective pour réduire vos dépenses d'éléctricité et de gaz

SO LOCAL

Communication digitale.

Profitez de l'offre Connect Beauté pour augmenter votre attractivité et votre visibilité sur internet.

HAIRNET et l'OBSERVATOIRE UNEC HAIRNET

Logiciel de caisse et outils de suivi de performance commerciale.

Bénéficiez de réduction sur le logiciel et de l'accès gratuit au nouvel outil de suivi.

ASSURANCE FRACTURE INCLUSE DANS VOTRE ADHÉSION

Bénéficiez d'une indémnité forfaitaire* en cas de fracture. L'Unec propose aussi une assurance inaptitude professionnelle très avantageuse.

** Nous demander les conditions détaillées*

SOUSCRIVEZ AUPRÈS DE L'UNEC PDL !

ACCÈS À LA BOUTIQUE EN LIGNE UNEC : LE COIFFEURPRO.COM

Profitez des tarifs fournisseurs négociés pour les adhérents UNEC sur :
www.lecoiffeurpro.com

Des réductions de -15% à -40% sur plus de 1500 références.

ADHÉREZ ET SHOPPEZ 24H/24 ET 7J/7 !

INCLUS

Paroles d'adhérents

Florent Ricordelle, adhérent multi-médaillé !

Florent Ricordelle est le gérant du salon Square F à Nantes depuis 2009. Adhérent depuis plus de 10 ans, Florent peut compter sur une équipe fidèle : 4 salariés en CDI et 2 apprenties (BP1 et CAP1). Autre caratéristique et non la moindre : Florent détient un très beau palmarès en Equipe de France de Coiffure.

Gladys, Mélissandre, Éva, Florent, Malvina et Gyslain : bienvenue au Salon Square F !

Interview flash

UNEC ET VOUS : Quel est votre parcours ?

J'ai fait mes études au CFA Coiffure de Nantes. En 2005, j'ai intégré le salon de Jérôme Martin, qui est devenu mon maître d'apprentissage. Une très belle rencontre grâce à laquelle j'ai réellement pris goût au métier. En 2008, nous avons élargi notre collaboration en créant le salon ensemble. Depuis 2010, je suis seul aux commandes du salon et je suis assez fier du travail accompli, l'entreprise tourne très bien aujourd'hui.

UNEC ET VOUS : Comment avez-vous connu l'Unec ?

J'ai connu l'UNEC qui s'appelait FNC à l'époque, au salon MCB, en 1ère année de CAP, par le biais des concours et de l'équipe de France. Puis par Jérôme forcément puisqu'il a toujours été investi dans l'Unec 44. J''ai baigné très tôt dans ce milieu syndicaliste.

UNEC ET VOUS : Et pour quelle raison avoir adhéré ?

Pour moi, c'était naturel d'adhérer. On ne peut pas défendre ses intérêts seul, il faut s'unir, donner les moyens d'être représenté au niveau des instances de l'État. C'est la seule manière de faire évoluer les choses, de faire avancer le métier, de défendre la valeur de nos diplômes. L'Unec m'a aussi donné beaucoup de moyens en Équipe de France.

UNEC ET VOUS : En effet, vous avez fait de nombreux concours en Équipe de France ?

Oui c'est une de mes plus belles aventures ! J'ai commencé les concours en 2005 au CFA en coiffure féminine. J'ai intégré une première fois l'Équipe de France mais je n'étais pas assez matûre. Alors je me suis lancé dans les Olympiades des Métiers avant d'intégrer à nouveau l'Équipe de France en coiffure masculine. Je devais faire mes preuves, j'ai beaucoup travaillé et je suis devenu champion d'Europe à Moscou. Puis champion du monde en 2010 en équipe et dans l'épreuve du brushing créatif homme. En 2011, je suis à nouveau champion d'Europe dans 2 catégories homme, à Dublin.

UNEC ET VOUS : Sacré palmarès ! Et depuis ?

J'ai arrété les concours, ça demande beaucoup de temps et d'investissement. j'ai entrainé Corentin Priou médaillé d'or à Milan en 2012, puis Alexandre Lebeau vice champion du monde, champion d'europe et vice champion d'Asie.

UNEC ET VOUS : Vous faîtes des stages ?

Suite à mon parcours dans l'Équipe de France, je suis devenu ambassadeur Eugène Perma. Donc mon équipe et moi, on fait beaucoup de stages avec eux et je les forme aussi en interne.

UNEC ET VOUS : Que pensez-vous de la communication faîte par l'Unec Pays de la Loire ?

Le magazine Unec & Vous est très bien fait. Je m'informe avec les newsletters. Nous aussi, nous communiquons beaucoup sur les réseaux sociaux, ma compagne, Malvina, est aussi la community manager du salon.

UNEC ET VOUS : Quel autre service souhaiteriez-vous que l'Unec propose ?

Une aide pour recruter ! C'est un réel problème. Pour le congé maternité de Mélissandre, je n'ai pas réussi à la remplacer, même en offrant de bonnes conditions de rémunération et de travail...

UNEC ET VOUS : La phrase clé pour résumer votre raison d'adhérer à l'Unec ?

«L'union fait la force !». C'est la seule manière de défendre et de valoriser le métier. Il faut attirer plus de jeunes vers la profession, pour justement réduire les difficultés de recrutement.

Lucie Abrivard, jeune adhérente parrainée

Lucie Abrivard s'est installée à son compte depuis 2020 à Vallon sur Gee (72). Lucie a repris le salon «A l'Hair libre» pour lequel elle a eu un vrai coup de coeur. C'est un grand salon qui offre des perspectives d'évolution. Lucie travaille avec Nadège, salariée en poste depuis 20 ans. Et là aussi, on peut parler de coup de coeur !

Lucie (à droite) et Nadège vous accueillent «A l'hair libre»

Interview

UNEC ET VOUS : Vous avez toujours voulu être coiffeuse ?
Oui depuis toute petite ! Je demandais toujours à coiffer mes parents. Plus tard, je faisais des stages même pendant les vacances scolaires.

UNEC ET VOUS : Depuis quand êtes vous adhérente ?
Depuis le début de l'année. J'ai été parrainée par Valérie Pancelot ma patronne d'apprentissage. Je lui fais confiance, je sais que si elle adhère, c'est forcément que l'adhésion est utile !

UNEC ET VOUS : Comment avez vous connu l'Unec ?
Au CFA Coiffure du Mans où j'ai fait mes études (CAP, Mention et BP).

UNEC ET VOUS : Pour quelles raisons avez vous adhéré ?
Pour être tenue informée sur la législation et le métier en général. Si je cherche par moi même sur internet, je ne trouverais pas forcément les bonnes infos. Et puis, c'est chronophage. L'Unec propose un kit «affichage obligatoire» en salon et d'autres documents sur divers sujets métier. Je suis sûre de ne rien oublier, de bien faire. Et encore une fois, je n'ai pas à faire de recherche.

UNEC ET VOUS : Une autre raison ?
Oui pour les réductions sur les stages ! Je fais beaucoup de stages avec l'Unec, ma salariée aussi. Pour en avoir fait avec d'autres organismes de formation, les stages Unec sont bien organisés et surtout l'Unec est le seul organisme de formation à prendre en charge les dossiers de A à Z pour les salariés comme pour les employeurs.

UNEC ET VOUS : Quel est votre prochain stage ? Et le stage dont vous auriez envie pour l'année prochaine ?
Nous participons au stage «Modelage ayurvédique de la tête». Sinon, nous aimerions bien faire un stage «barbe».

(Bonne nouvelle pour Lucie et Nadège, l'Unec a programmé un stage «Service barbier» dans le catalogue 2022.)

UNEC ET VOUS : Savez-vous que l'adhésion inclue une assurance fracture ?
Non, mais c'est toujours bon à savoir !

UNEC ET VOUS : Profitez-vous d'offres partenaires liées à votre adhésion ?
Pas encore. J'ai vu qu'il y a beaucoup d'offres partenaires et je compte me pencher très bientôt sur ce sujet.

UNEC ET VOUS : Que pensez-vous de la communication de l'Unec ?
Je lis les newsletters, au moins les gros titres quand je manque de temps. Elles me permettent de me tenir informée des informations utiles. Je lis aussi le magazine Unec & Vous et je trouve le catalogue des stages très clair dans sa présentation. Je regarde aussi les infos sur la page Facebook de l'Unec PDL, elles sont consultables rapidemement. Tout ça m'a bien aidé pendant les périodes de confinement. Adhérer c'est aussi être accompagné, ne pas se sentir seule.

UNEC ET VOUS : La phrase clé pour résumer votre raison d'adhérer à l'Unec ?
Je dirais : «Avec l'Unec, je gagne du temps». Je préfère consacrer mon temps professionnel à exercer mon métier.

VOUS AUSSI, BÉNÉFICIEZ DE NOTRE ACCOMPAGNEMENT ET GAGNEZ DU TEMPS AU QUOTIDIEN !

ADHÉREZ À L'UNEC PAYS DE LA LOIRE

contact@unec-pdl.fr | 02.40.71.06.54

Place aux stages !

Formez-vous avec l'Unec PDL, vous avez tout à y gagner !

L'Unec Pays de la Loire a mis en place de nouveaux partenariats avec les produits Subtil, Schwarzkopf, Hairborist. Les partenariats avec L'Oréal, Rodolphe & Co ont, quant à eux, été renouvellés. Nous avons selectionné comme chaque année les formateurs plébiscités par les coiffeurs professionnels élus et les stagiaires Unec.

Retrouvez toutes les nouveautés dans notre catalogue STAGES 2022 :

- Les blonds froids
- French balayage
- Sublimer les gris
- Coupes tendances Instagram
- Chignons experts
- Attaches et chignons multibrins
- Coupes sur cheveux secs
- Morphologie expert
- Soin du cuir chevelu
- L'expertise barbier
- Balayage minéral

UN OU PLUSIEURS THÈME(S) VOUS INSPIRENT .... INSCRIVEZ VOUS !

02.40.71.06.54 | fabienne.perez@unec-pdl.fr | www.unec-pdl.fr

Cahier adhérent

Les 8 conseils pour bien transmettre son entreprise

Saviez-vous que la moitié des entreprises à céder finissent par fermer faute de repreneur ? Pas de fatalisme ! Evitez cet écueil et consultez quelques conseils pratiques pour vous aider à réussir la cession de votre entreprise.

Entre 2020 et 2025, on estime que la transmission devrait concerner environ 500 000 entreprises (source Economie.gouv.fr).

Or, plus de la moitié des entreprises concernées par la transmission finissent par fermer faute de repreneur...

En effet, la clé de la transmission est l'anticipation (jusqu'à 5 années avant !) et la recherche de profils de repreneurs adaptés.

Mais la route à suivre pour bien transmettre son entreprise ne se cantonne pas qu'à cela.

Voici 8 étapes clé pour réussir la transmission de votre entreprise :

1. Préparez-vous et faites-vous accompagner !

2. Effectuez le diagnostic le plus fidèle possible de votre entreprise

3. Estimez la valeur de votre affaire !

4. Définissez le mode de cession

5. Trouvez votre successeur !

6. Assurez le succès de la négociation et de la conclusion de la vente

7. Accompagnez le repreneur

8. Tournez la page !

Retrouvez **en détail** ces 8 conseils sur le site du Ministère de l'Economie et des Finances :
www.economie.gouv.fr/entreprises/reussir-transmission-entreprise

Pour rappel, notre partenaire iTransaction peut vous accompagner lors de ce processus.
N'hésitez pas à contacter Patrick Hervio – p.hervio@itransaction.fr – 06.68.52.11.23

Cahier adhérent

Les congés en période de fêtes de fin d'année

La période des fêtes est toujours un casse-tête pour savoir quand ouvrir, qui travaille etc...

Rappel issu de la convention collective :

• Les 25 décembre et 1er janvier sont des jours fériés chômés (c'est-à-dire que les salariés ne peuvent pas travailler).

• Les salariés à temps plein qui ont fait des heures supplémentaires récupérables sous forme de repos compensateur, ne peuvent pas prendre celui-ci entre le 15 décembre et le 1er janvier.

Rupture de la période d'essai et délai de prévenance

Au cours de la période d'essai, chaque partie dispose d'un droit de rupture discrétionnaire. Ainsi, sauf disposition conventionnelle ou contractuelle contraire, l'employeur et le salarié peuvent rompre le contrat au cours de l'essai unilatéralement sans motif, ni formalisme, ni indemnité. Attention toutefois à la rupture abusive !

La rupture de la période d'essai est libre mais vous devez respecter un délai de prévenance pour les CDI et les CDD comportant une période d'essai d'au moins une semaine. En effet, la rupture de la période d'essai doit être notifiée au salarié dans un délai minimum. Ce délai varie selon le temps de présence du salarié dans l'entreprise.

Ainsi, votre salarié doit être informé de votre volonté de rompre dans un délai qui ne peut être inférieur à :

• 24 heures en deçà de 8 jours de présence ;

• 48 heures entre 8 jours et 1 mois de présence ;

• 2 semaines après 1 mois de présence ;

• 1 mois après 3 mois de présence (Code du travail, art. L. 1221-25).

Rupture de la période d'essai sans respecter le délai de prévenance

Si vous ne respectez pas ce délai de prévenance pour informer le salarié de votre volonté de rompre la période d'essai, la rupture du contrat ne sera pas assimilable à un licenciement sans cause réelle et sérieuse mais, le salarié aura droit, sauf faute grave, à une indemnité compensatrice égale au montant des salaires et avantages qu'il aurait perçus jusqu'à la date d'expiration du délai de prévenance (indemnité de congés payés comprise). **Et surtout, ne prolongez pas le contrat en cours pour respecter ce délai de prévenance, la rupture serait qualifiée de licenciement sans cause réelle et sérieuse, le salarié n'étant plus en période d'essai.**

Cahier adhérent

Quelles sont les mentions obligatoires sur une facture ?

Les factures établies par un professionnel à l'occasion de l'accomplissement d'une vente ou de la réalisation d'une prestation de service doivent comporter un certain nombre de mentions obligatoires. Les voici :

• La date de la facture

• Le numéro de la facture : Il s'agit d'un numéro unique pour chaque facture, qui est basé sur une séquence chronologique et continue, et doit apparaitre sans « trou », une facture ne pouvant être supprimée. La numérotation peut éventuellement se faire par séries distinctes (par exemple avec un préfixe par année), si les conditions d'exercice le justifient.

• La date de la prestation réalisée

• L'identité du salon (nom, adresse, Siret, code NAF, n° RMA et département d'immatriculation, capital social)

• L'identité de l'acheteur ou du client

• Le numéro du bon de commande, s'il y a lieu

• La désignation et le décompte des produits et services rendus

La nature, marque, et référence des produits doivent être mentionnés. De même, la dénomination précise, la quantité, le prix unitaire hors taxes et le taux de TVA ajoutée, ainsi que les éventuelles remises et autres rabais doivent apparaitre.

• Le prix catalogue

Il s'agit du prix unitaire hors TVA des produits vendus ou taux horaire hors TVA des services fournis.

• Le taux de TVA légalement applicable

• L'éventuelle réduction de prix

• La somme totale à payer hors taxe (HT) et toutes taxes comprises (TTC)

• L'adresse de facturation mais uniquement si elle est différente de celle du siège social de l'entreprise.

Doivent également figurer les informations sur le paiement :

• la date à laquelle le paiement doit intervenir ou le délai de paiement

• les taux de pénalités en cas de non paiement ou de retard de paiement (40 €)

L'entreprise qui ne respecte pas ces obligations s'expose aux amendes suivantes :

Amende fiscale de 15 € par mention manquante ou inexacte pour chaque facture, plafonnée au 1/4 de son montant.

Amende de 75 000 € pour une personne physique (375 000 € pour une personne morale). Cette amende peut être doublée en cas de défaut de facturation, factures de complaisance et factures fictives.

Factures : quels sont les délais de conservation ?

Les factures doivent être conservées pendant 10 ans, en leur qualité de pièces comptables. Elles peuvent être conservées sous format papier ou électronique.

Show devant !

évènements

L'Unec met un point d'honneur à créer et organiser des évènements «coiffure» pour réunir les professionnels. Au programme : nouveautés, tendances, innovations, création artistique et partage.

Retour sur les concours Unec Trophy et Trophée de l'Anjou

L'Unec Trophy et le Trophée de l'Anjou se sont tenus le 10 octobre 2021 en Pays de la Loire, aux Ponts de Cé près d'Angers. Un grand merci à l'UNEC 49 et la commission artistique et concours Unec PDL qui ont organisé cette journée haute en couleurs !

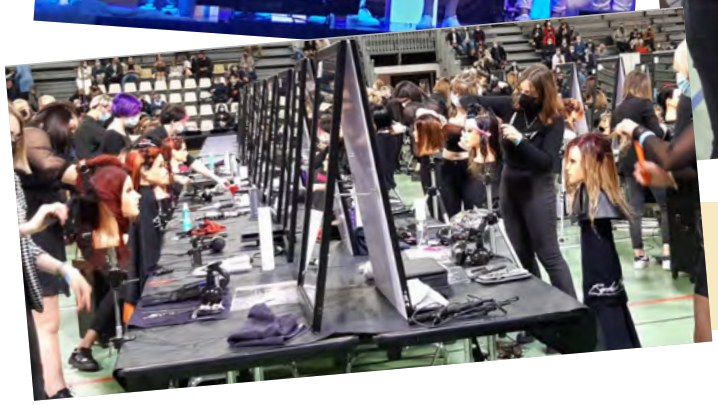

PROCHAIN CONCOURS UNEC TROPHY
LE 15 DÉCEMBRE À PARIS

BEAUTÉ SÉLECTION

{ NANTES }

6 & 7 MARS 2022

EXPONANTES

UNEC
Stand B21

Collection Coiffeur en France

Découvrez deux collections / an, avec le livret de coupes «Step by step» et les vidéos inclus dans votre adhésion. Collections réalisées par Raphaël Perrier.

Collection Reflet
Automne/hiver 2021-22

Amélie

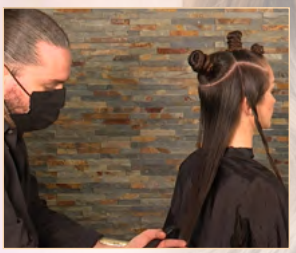

SÉPARATION

Commencer par tracer une séparation d'une pointe de l'oreille à l'autre en passant par le point d'équilibre. Tracer ensuite une séparation de l'os temporal à l'os pariétal de chaque côté. Tracer une séparation en triangle, d'un os temporal à l'autre, en passant par le point de coupe. Puis, terminer par tracer une séparation en arrondie, d'un os pariétal à l'autre, en passant par l'os occipital. Isoler les côtés en traçant une séparation de l'os pariétal à la pointe de l'oreille de chaque côté.

ÉTAPE 1 : ZONE DE NUQUE

Commencer par la zone de nuque. Diviser la zone de nuque en deux par une médiane. Projeter l'ensemble du côté gauche de la zone de nuque perpendiculaire au sol, puis couper en diagonale. Conserver une mèche témoin de la zone de gauche, puis poursuivre de la même manière sur le côté droit de la zone de nuque afin de créer une pointe.

ÉTAPE 2 : ZONE DES CÔTÉS

Projeter l'ensemble de la zone du côté gauche vers l'arrière puis couper, toujours en diagonale, en prenant comme guide de longueur, la longueur de la mèche la plus courte dans la zone de nuque. Procéder de la même manière sur le second côté.

ÉTAPE 3 : ZONE INTERMÉDIAIRE

Dans la zone intermédiaire, tracer une séparation en triangle partant d'un os pariétal à l'autre, en passant par l'os occipital. Commencer par la partie basse de gauche. Projeter l'ensemble de la zone en un point au centre. Vriller la zone, puis couper en coupé-martelé en définissant la longueur par rapport à la longueur extérieure. Procéder de la même manière sur le second côté. Terminer par le reste de la zone intermédiaire : projeter l'ensemble de la zone en un point. Vriller au centre de la zone puis couper en martelé. Cette zone devra être légèrement plus courte que les deux zones précédentes afin de créer le dégradé.

ÉTAPE 4 : ZONE DE FRANGE

Projeter l'ensemble de la zone de frange en un point au centre du visage puis couper en V afin de créer une frange rideau.

ÉTAPE 5 : ZONE DE PLATEAU

Diviser le reste de la zone du plateau en deux par une séparation du point de coupe au point d'équilibre. Projeter chacune des zones latérales perpendiculaire au sol, vers le visage. Vriller l'ensemble de la zone de gauche puis couper en martelé en prenant une mèche témoin de la zone du côté comme repère pour définir la longueur du dégradé.

DÉVELOPPEZ VOTRE COMMERCE EN DEVENANT POINT RELAIS® !

51%*
ont vu le trafic de clients augmenter

63%*
constatent une augmentation de leur chiffre d'affaires

83%*
des clients reviennent un jour dans la boutique

*Moyenne constatée, variable en fonction de l'activité du commerce.

+ DE CLIENTS **+ DE VENTES** **+ DE SERVICES**

REJOIGNEZ NOTRE RÉSEAU DE+11000 COMMERÇANTS!

→ RDV SUR MONDIALRELAY.FR

MONDIAL RELAY

BREVET DE MAÎTRISE COIFFEUR NIVEAU 5

PAYS DE LA LOIRE
LOIRE-ATLANTIQUE

Salariés, chefs d'entreprise, futurs créateurs/repreneurs, vous souhaitez acquérir l'excellence dans votre métier ?

Monter en compétences, manager une équipe, piloter votre entreprise avec des outils concrets ?

ADOPTEZ LE RÉFLEXE BM !

Lieu de formation : Sainte Luce sur Loire

Date : Septembre 2022

Durée : 22 mois - 1 ou 2 jour(s) /semaine (lundi et/ou mardi)

Titre professionnel homologué niveau 5 (Bac +2)

7 unités de formation à la carte :

- Gestion économique et financière
- Gestion des Ressources Humaines
- Fonction entrepreneuriale
- Commercialisation / marketing
- Formation de maître d'apprentissage
- Communiquer à l'internationnal (anglais)
- Module professionnel Coiffeur (préparé au CFA de la Coiffure et de l'Esthétique à Saint Herblain)

INFORMATION & INSCRIPTION

Christie Dalicy

Tel :02.51.13.88.36 ou 06.47.60.12.88

Email : cdalicy@artisanatpaysdelaloire.fr

« Vous aimez votre métier, gagnez plus de compétences pour vous et votre entreprise ! »

A votre service !

L'équipe de l'Unec PDL se présente

Nous sommes à votre service 5 jours/7 pour répondre à toutes vos questions, vous informer, vous former et vous aider dans vos démarches.

Juridique # Social # RH

NATHALIE DEPARTOUT
Secrétaire Général

Des questions sur le droit du travail, les démarches à effectuer, les documents à remplir :

Rédaction des contrats CDI, CDD, avenants | Déclaration DPAE | Modification de contrat (passage à temps plein, partiel, mi-temps thérapeutique...) | Rupture de contrat (licenciement, démission, rupture conventionnelle...) | Démarches auprès de la CPAM, de la Médecine du Travail etc...

nathalie.departout@unec-pdl.fr - 02.40.71.06.54

Facturation # Gestion

DELPHINE DAUVISI
Assistante administrative et comptable

FRANCK BERNARD
Responsable comptabilité

Des questions sur vos factures d'adhésion, de stage, d'achat de documents, petites annonces etc...

compta@unec-pdl.fr - 02.40.71.06.54

Confort

BÉNÉDICTE LOBOUET GARRY ET HERVÉ HANN
Equipe maintenance

Vous accueillir dans les meilleures conditions sanitaires.

Adhésion # Accompagnement # Conseils

OCÉANE PIAU

NATHALIE GROLLEAU

Départements 49/72/53

MARINE MARTINEAU

Départements 44/85

Coiffeuses de métier, nos commerciales vous conseillent :

Les services Unec | Les partenaires et les offres | L'affichage en salon | Le document unique | La législation en vigueur | Les stages Unec etc...

commercial@unec-pdl.fr
06.02.57.77.92

marine.martineau@unec-pdl.fr
06.02.57.77.94

Formation # Stages

NOLWÈNE GARRIOU

Apprentie assistante formation

FABIENNE PEREZ

Responsable formation

Vous souhaitez vous former ou former vos salariés ?

Stages (contenu, déroulé) | Financement et aides (FAFCEA, OPCO EP) | Programme annuel | Réglementation | etc...

fabienne.perez@unec-pdl.fr
02.40.71.06.54

Communication # Information

DELPHINE POUZET

Chargée de communication

Vous souhaitez communiquer ?

Site internet | Réseaux sociaux | Petites annonces | Magazine Unec & Vous | Newsletters etc...

communication@unec-pdl.fr
02.40.71.06.54

Nouveau

[SERIE EXPERT]

Plus professionnel. Plus responsable.

Bouteilles jusqu'à 95 % en plastique recyclé*

Usine neutre en carbone et économe en eau

Scannez ce QR code pour en savoir plus.

L'ORÉAL PROFESSIONNEL PARIS

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter notre équipe commerciale au 06 42 12 20 60.

*hors bouchons.

L'ORÉAL SA au capital de 112 133 283 Euros — Siège social : 14, rue Royale 75008 Paris — RCS Paris 632 012 100.

BULLETIN D'ADHÉSION 2022

☐ NOUVELLE ADHÉSION ☐ RENOUVELLEMENT ADHÉSION

TARIFS MENSUELS TTC (adhésion annuelle - Prélèvements sur 10 MOIS)

Salon principal ..... 31 € (1)
Salon secondaire ..... 8.80 € (2)
Salon à domicile ..... 13.70 € (3)
Salon sans salarié ..... 28 € (4)

TARIFS ANNUELS TTC : (1) 310 € - (2) 88 € - (3) 137 € - (4) 280 €

☐ Salon principal ☐ Salon secondaire ☐ Salon à domicile ☐ Salon sans salarié

Enseigne : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____/_____/_____

Adresse : _____

_____

Ville : _____ Code postal : _____

Tél du salon : _____ Tél portable du chef d'entreprise : _____

Email : _____

N° Siret : _____

Date de début d'activité : _____/_____/_____ Effectif à ce jour : _____ salariés / _____ apprentis

Enseigne salon secondaire : _____

Adresse : _____

_____

Ville : _____ Code postal : _____

Date de début d'activité : _____/_____/_____ Effectif à ce jour : _____ salariés / _____ apprentis

Bulletin à retourner :

UNION NATIONALE DES ENTREPRISES DE COIFFURE
Pays de la Loire

UNEC PDL
3 rue Vasco de Gama
44 800 St Herblain

Montant total de votre cotisation :

☐ Prélèvement mensuel

☐ Prélèvement ponctuel

Date : _____/_____/_____ Signature :

☐ J'accepte que l'UNEC utilise mes données personnelles pour sa communication

*Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé pour la gestion de nos adhérents. Conformément à la loi informatique et libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données, vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, au déréférencement, à la portabilité et d'opposition vous concernant et les faire rectifier en nous contactant.
** Cette cotisation est à déduire intégralement dans votre comptabilité, au titre des frais et charges (art 39 CGI) par inscription de la dépense au compte «Frais divers» (compte 628 en vertu des règles du PCG) de l'exercice auquel elle se rattache.

PAYER PAR PRÉLÈVEMENT

Vous avez opté pour le prélèvement mensuel ou ponctuel comme mode de règlement pour votre adhésion annuelle.

Pour en bénéficier, veuillez nous retourner avec votre bulletin d'adhésion, le formulaire de prélèvement que vous trouverez ci-dessous, rempli et signé + un RIB original.

ATTENTION, VOTRE BANQUE PEUT VOUS FACTURER DES FRAIS DE MISE EN PLACE D'UN PRÉLÈVEMENT

En cas de rejet de vos prélèvements par votre banque, nous vous facturons les frais engendrés.

AUTORISATION ET DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT

«Mandat SEPA»

OUI j'autorise le créancier ci-dessous à faire prélever en sa faveur, auprès de l'établissement teneur de mon compte, les sommes dont je suis redevable au titre de l'adhésion annuelle à l'Union Nationale des Entreprises de Coiffure Pays de la Loire.

La présente demande est valable jusqu'à l'annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier.
Le mandat devient automatiquement caduc en cas de non utilisation pendant une période de 36 mois.

Identifiant créancier SEPA
FR68ZZZ545103

Nom et adresse du créancier

UNION NATIONALE DES ENTREPRISES DE COIFFURE
Pays de la Loire

3, rue Vasco de Gama
44 800 Saint Herblain

TITULAIRE DU COMPTE

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

COMPTE À DÉBITER

Domiciliation : _____

BIC (SWIFT) : _____

IBAN : _____

R.U.M. (Référence Unique Mandat) : _____
(n° adhérent)

Type de prélèvement :

☐ mensuel

☐ ponctuel

MERCI DE JOINDRE UN RIB ORIGINAL

Date : _____/_____/_____ Signature :

Les informations contenues dans la présente autorisation seront utilisées pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n°80 du 01/04/1980 de la commission informatique et libertés.

Annonces

SECTEUR BLAIN / REDON (44/35)
À VENDRE/CAUSE RETRAITE
Salon coiffure mixte, lumineux 48 m². Très bien situé dans commune dynamique. Parking - Labo réserve 12 m² - 8 postes coiff. - 4 bacs. Pas de salarié. salon avec logement attenant 120 m².
PV salon + logement : 170 000 €
Contact : 06.85.35.31.56

CANDÉ (49)
À VENDRE/CAUSE RETRAITE
En centre ville, salon 46 m² très lumineux, grandes vitrines aménageables, 6 postes coiff. - 3 bacs dont 1 électrique massant - 1 coin barber. Stationnement facile. Clientèle mixte bien établie avec fort potentiel de développement.
PV : 34 000 € - Loyer : 300 €
Contact : 06.72.74.70.74

SAVENAY (44)
À VENDRE/CAUSE RETRAITE
Salon mixte, 50 m². en plein centre ville d'une commune en pleine expansion. 5 postes coiff. - 2 bacs - coin repas/ bureau. Stationnement à proximité. Pas de salarié.
Fin de bail.
CA : 54 125 €
PV : 27 000 € - Loyer : 702 €
Contact : 06.95.38.51.61

itransaction
ASSEMBLEUR DE PROJETS
Spécialiste en cession et acquisition de commerces / entreprises
siege@itransaction.fr
Patrick Hervio
02.41.66.08.38 ou 06.68.52.11.23

LA CHAPELLE / ERDRE (44)
À VENDRE **Réf 5433**
Salon 85 m², 6 postes coiff, 2 bacs shamp neufs. 2 salariés et 1 apprenti CAP.
PV : 63 000 € FNI

CARQUEFOU (44)
À VENDRE **Réf 5406**
Salon 60 m². 1 exploitant, 1 salarié, 1 apprenti BP.
Loyer : 990 € HT - PV : 98 100 € FNI

LE PELLERIN (44)
À VENDRE **Réf 5128**
Salon 45 m², 6 postes coiff, 2 bacs shamp
CA : 71 000 € - EBE : 21 113 €
PV : 50 000 € FNI - Loyer : 600 € HT

SECTEUR ST HERBLAIN (44)
À VENDRE **Réf 5402**
Salon 84 m². Très bel emplacement avec parking client. 10 ML vitrine, 8 postes coiff., 3 bacs shamp. 3 salariées temps plein. Possibilité de rajouter de l'esthétique.
PV : 109 000 € FNI

MALVILLE (44)
À VENDRE **Réf 5298**
Très joli salon coiffure, autonome, entièrement refait à neuf. 3 bacs shamp. élecrtiques massants, 6 postes coiff., 6 faut. à pompe. salon climatisé. 3 salariés.
Loyer : 500 € HT
PV : 104 025 € FNI

NANTES (44)
À VENDRE **Réf 5478**
Quartier Saint Jacques, joli salon avec 3 postes coiff., 2 bacs shamp. neufs. Pas de salarié.
CA 2020 : 74 135 € HT
PV fonds : 58 000 € FNI
PV murs : 94 500 € FNI

Librairie

Faites face à vos obligations en vous procurant les documents spécifiques «Coiffure».

	Tarifs* non adhérents	Tarifs* adhérents	Quantités commandées
Convention Collective Nationale de la Coiffure à jour des avenants 1 exemplaire gratuit pour les nouveaux adhérents UNEC	35€	22€	.....
Document d'évaluation des risques professionnels Coiffure + guide explicatif	30€	15€	.....
Kit Affichage Inclus : Information aux salariés, Plan d'évacuation incendie, Violence et harcèlement, Affichette interdiction de fumer/vapoter, Affichette d'information à la clientèle (délivrance de la note, santé et sécurité - informatique et libertés), Numéros d'urgence, Règlement sanitaire, Horaires d'ouverture du salon, Tarifs des prestations du salon	30€	15€	.....
Carnet contrôle des prestations à domicile	50€	34€	.....
Décompte journalier du temps de travail 12 fiches mensuelles - les 12 mois à venir à partir de la commande	/	offert	.....

Prix nets (pas de TVA) - Frais d'envoi non inclus - Ne pas joindre de chèque - Règlement à réception de la facture

Nom et prénom du chef d'entreprise : .....
Enseigne commerciale : .....
Adresse du salon : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Tél : ...../...../...../...../...../...../...../...../...../...../
N° SIRET : ...../...../...../ ...../...../...../ ...../...../...../ ...../...../...../...../ RM : ...../...../...../
Email (professionnel ou personnel) : .....

Bon de commande à retourner à : UNEC PAYS DE LA LOIRE - 3 rue Vasco de Gama - 44800 SAINT HERBLAIN

Votre réseau national référent dans la gestion des entreprises de coiffure et d'esthétique

CERFRANCE

COIFFURE ET BEAUTÉ

COMPTABILITÉ
GESTION • SOCIAL
FISCALITÉ • JURIDIQUE

www.cerfrance.fr

Contactez-nous :

NANTES	ANGERS	LAVAL	LE MANS	LA ROCHE / YON
02 40 35 08 30	02 41 33 66 66	02 43 49 84 00	02 43 14 12 40	02 51 24 42 42

Membre de l'Ordre des Experts Comptables

Avantages exclusifs Adhérents UNEC

UN LABEL DE QUALITÉ... UNE MARQUE FORTE : SWISSLIFE VOUS APPORTE SON EXPERTISE.

Santé / Prévoyance
Dirigeant - Salariés
Multirisque
Professionnelle

Nous vous proposons
LES ASSURANCES PROFESSIONNELLES
qui s'adaptent parfaitement
à votre activité !

SwissLife

En partenariat avec l'UNEC

Pour votre activité professionnelle, pour vous et vos salarié(e)s, faites confiance au spécialiste :

Olivier RAMOS, votre Agent SWISSLIFE

NANTES
328 rte de Ste Luce
✆ 09 82 56 30 13
agence.nantes@swisslife.fr

ST NAZAIRE
35 rue Jean Jaurès
✆ 02 40 24 15 13
olivier.ramos.ag@swisslife.fr

N° ORIAS 09052929 www.orias.fr

www.olivier.ramos.swisslife.fr